



Syndic *M. le syndic*  
 Municipaux.....  
 Divers *Serveur des eaux - ST*  
*Relevés municipaux*  
**R** 2 DEC. 2018 *81.07.02*  
 Dossiers.....  
 GED  canevas PV  archivé

Commune de Saint-Légier - La Chiésaz  
 Route des Deux-Villages 23  
 1806 St-Légier-La Chiésaz

Epalinges, le 19.12.2018

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 18-VD-1941

V 1



### INTRODUCTION

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Saint-Légier - La Chiésaz  
 Prélèvement du : 11.12.2018 Date arrivée : 11.12.2018  
 Effectué par : Monsieur Fabian STREIT

### ÉCHANTILLON(S)

18-9376	Eau de boisson dans le réseau de distribution pp - pp-St-Légier - La Chiésaz, Arb - 01.01 - Réseau Arbériat - Robinet, Chemin de Chaponeyres 4	Conforme
18-9377	Eau de boisson dans le réseau de distribution pp - pp-St-Légier - La Chiésaz, Bai-01.02 - Réseau Baillaz - WC public, Route des Deux-Villages	Conforme
18-9378	Eau de boisson dans le réseau de distribution pp - pp-St-Légier - La Chiésaz, 01.02 - Robinet, Chemin de la Denévaz 19	Non conforme

### RÉSULTATS D'ANALYSES

#### N° d'échantillon : 18-9376

Secteur : pp - pp-St-Légier - La Chiésaz Prélèvement du : 11.12.2018  
 Lieu de prélèvement : Arb - 01.01 - Réseau Arbériat - Robinet, Chemin de Chaponeyres 4,  
 Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution

#### Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	0 UFC/ml	max. 300	
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max. 0	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 0	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

#### APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

**Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.**

**N° d'échantillon : 18-9377**

Secteur : pp - pp-St-Légier - La Chiésaz Prélèvement du : 11.12.2018  
 Lieu de prélèvement : Bai-01.02 - Réseau Baillaz - WC public, Route des Deux-Villages,  
 Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	50 UFC/ml	max. 300	
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max. 0	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 0	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

- Absence de bactéries indicatrices de contamination fécale, mais nombre de germes totaux trop élevé dénotant un manque d'hygiène ou de renouvellement de l'eau (stagnation).  
 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

**Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.**

**N° d'échantillon : 18-9378**

Secteur : pp - pp-St-Légier - La Chiésaz Prélèvement du : 11.12.2018  
 Lieu de prélèvement : 01.02 - Robinet, Chemin de la Denévaz 19,  
 Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	<b>316 UFC/ml</b>	max. 300	
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max. 0	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 0	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

**Cet échantillon ne répond pas aux exigences légales pour les paramètres analysés.**

ÉMOLUMENTS

Les émoluments comprennent les frais d'analyses et les frais administratifs. Une facture vous parviendra prochainement par courrier séparé.

Émoluments : 307.00 CHF (Montant HT)

VOIES DE DROIT

Conformément aux articles 67 et 70 de la loi fédérale du 20 juin 2014 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDAI), vous avez le droit de former opposition à nos décisions, par écrit auprès du Chimiste cantonal, dans un délai de 10 jours dès réception du présent rapport. L'opposant supportera les frais de la procédure de réexamen si son résultat lui est défavorable.

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

LE CHIMISTE CANTONAL

P.O. 